

Conférence de Belém sur le changement climatique : Mardi 11 novembre 2025

Alors que les délégations prononçaient leurs déclarations liminaires, des négociations de fond ont été engagées sur diverses questions, notamment celles liées à l'atténuation, à l'adaptation et au financement. La présidence a poursuivi ses consultations en vue de trouver une issue à plusieurs questions controversées qui ne figuraient pas à l'ordre du jour des négociations.

Les déclarations liminaires

Le GROUPE DES 77 ET LA CHINE (G-77/CHINE) ont souligné que toute action climatique significative doit être adaptée aux circonstances nationales. Ils ont appelé à la mise en œuvre rapide du nouvel objectif collectif quantifié en matière de financement climatique (NCQG), soulignant que 300 milliards de dollars américains ne suffisent pas pour répondre aux besoins des pays en développement, et ont demandé un renforcement des moyens de mise en œuvre (MME) afin de permettre une action à la vitesse et à l'échelle requises.

L'UE a demandé instamment que les rapports de synthèse sur les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les rapports biennaux de transparence (RBT) soient pris en considération afin de maintenir la dynamique et de garder l'objectif de 1,5°C à portée de main, soulignant que les grandes économies doivent faire preuve de leadership. Elle a également réaffirmé son engagement à respecter le NOCQ et a appelé à la mise en place d'un processus permettant de suivre les progrès réalisés en matière de cohérence des flux financiers (accord de Paris 2.1c).

Le GROUPE D'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE) a noté que le rapport de synthèse des CDN 2025 confirme l'écart entre les ambitions et la mise en œuvre, et a déploré l'absence d'un espace dédié à l'évaluation des progrès collectifs et à la détermination d'actions de suivi. Le groupe a souligné la nécessité de débloquent les financements climatiques nécessaires à la mise en œuvre de CDN ambitieuses alignées sur la trajectoire de 1,5°C, et de renforcer la résilience. Il s'est déclaré préoccupé par les réactions hostiles à la science, soulignant que le bilan mondial (BM) doit être fondé sur des preuves, même si celles-ci sont inconfortables.

Le GROUPE UMBRELLA a appelé à un résultat sur les CDN qui reflète les progrès accomplis et démontre l'engagement collectif à combler l'écart afin de maintenir l'objectif de 1,5°C à portée de main. Il a réaffirmé le rôle des pays développés dans la conduite du NOCQ dans le contexte des efforts mondiaux, appelant à faire avancer les travaux sur l'alignement des flux financiers.

L'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE (ALBA) a exhorté à donner la priorité au droit au développement et à l'éradication de la pauvreté dans toutes les actions climatiques. Elle a déploré les tentatives de renégociation de l'Accord de Paris et les effets des mesures unilatérales de restriction des échanges (MURE).

Les PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTAGANT LES MÊMES VUES (LMDC) ont souligné que leur proposition visant à traiter la mise en œuvre de l'article 9.1 de l'Accord de

Paris fait référence à l'obligation légale des pays développés de fournir un financement climatique, exprimant l'espoir que les consultations de la présidence sur cette question aboutiront à des résultats fructueux. Ils ont mis en garde contre toute modification de l'architecture de l'Accord de Paris, soulignant que la mise en œuvre doit rester guidée par l'équité et les responsabilités communes mais différenciées (RCMD).

Le BRÉSIL, l'AFRIQUE DU SUD, l'INDE et la CHINE (BASIC) ont appelé à un accord sur les indicateurs d'adaptation, en réservant certains d'entre eux à des travaux techniques supplémentaires, si nécessaire. Ils ont souligné que les MMCE restent un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, ont exhorté à rester fidèle à l'architecture de l'Accord de Paris et ont appelé les pays développés à atteindre rapidement la neutralité carbone afin de libérer de l'espace carbone pour les pays en développement.

Le GROUPE AFRICAÏN a souligné que le financement climatique était la pierre angulaire de la mise en œuvre des CDN, des plans d'adaptation nationaux (PAN) et des stratégies de développement à long terme à faibles émissions, et a exhorté à une capitalisation rapide du Fonds pour la réponse aux pertes et dommages. Il a déclaré que le programme de travail sur la transition juste ne pouvait rester un simple dialogue et a appelé à un résultat concret offrant des solutions en matière d'énergie propre. Il a noté que la région africaine avait approuvé la candidature de l'Éthiopie pour accueillir la 32e session de la Conférence des Parties (COP 32) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 2027.

L'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) a souligné qu'il fallait assurer un suivi clair des CDN, sous la houlette des principaux émetteurs. Elle a appelé à l'obtention de résultats substantiels sur le programme de travail sur l'atténuation, soulignant la nécessité de solutions concrètes répondant aux éléments d'atténuation de la décision GST. Elle a appelé la COP 30 à fournir des garanties en matière de financement, en mettant l'accent sur la transparence des rapports financiers, et à fixer un nouvel objectif de financement de l'adaptation.

Les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) ont proposé de tripler le financement de l'adaptation par rapport aux niveaux de 2025. Ils ont déclaré que la COP 30 doit rétablir la confiance et conduire à des progrès rapides, comme l'exigent les parties prenantes telles que les femmes, les jeunes et les agriculteurs.

Le GROUPE ARABE a insisté sur la nécessité de respecter le principe de responsabilités communes mais différenciées, de se concentrer sur les émissions et non sur les sources, et de permettre au programme de mise en œuvre technologique (PMET) de promouvoir les technologies émergentes telles que le captage et le stockage du carbone. Il s'est opposé au lancement d'un nouveau dialogue sur l'alignement des flux financiers, soulignant que cette question est traitée au niveau national, et a rappelé les principes qui guident le programme de travail sur l'atténuation, notamment en ce qui concerne le fait de ne pas imposer de nouveaux objectifs.

Le GRUPO SUR a appelé à une coopération fondée sur la confiance et le respect mutuels, soulignant que les MURE ne devaient pas conduire à une discrimination arbitraire. Il a appelé à : un nouvel engagement en matière de financement de

l'adaptation ; un soutien aux pays en développement pour la mise en œuvre du cadre d'indicateurs de l'objectif mondial d'adaptation (OMA) ; des mesures d'impact pour les PNA ; et des progrès sur le cadre institutionnel du programme de travail sur la transition juste.

L'ALLIANCE INDÉPENDANTE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) a souligné l'importance des mesures d'accompagnement pour maximiser l'action climatique. Elle a appelé à la définition d'étapes importantes et à un leadership dans la mise en œuvre des NOCQ soulignant la nécessité de la transparence et de la responsabilité, et demandant que le financement climatique ne contribue pas à l'endettement. Elle a en outre souligné que le PMCT devrait répondre aux priorités nationales.

La COALITION POUR LES NATIONS DE LA FORÊT TROPICALE (CfRN) a déclaré que les forêts sont essentielles pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et a exhorté à renforcer le soutien pour lutter contre la déforestation, comme le souligne la décision sur le premier GST (GST-1). En ce qui concerne le Cadre de transparence renforcé (CTR), elle a souligné que les examinateurs ne devraient pas réinterpréter ce que les parties ont convenu collectivement.

Le NÉPAL, le BHOUTAN et le BANGLADESH ont souligné que l'objectif de 1,5°C est une question de survie et ont exhorté à combler le fossé entre les ambitions et la mise en œuvre des CDN en réexaminant les CDN pour 2035. Ils ont souligné le défi que représente la préservation des acquis du développement dans un contexte de fonte des glaciers et d'intrusion d'eau salée, et ont appelé à définir une feuille de route claire pour atteindre 1 300 milliards de dollars et tripler le financement de l'adaptation.

LES ORGANISATIONS DE PEUPLES AUTOCHTONES ont déploré la colonisation continue des territoires autochtones, notamment par le biais du commerce du carbone et des infrastructures d'énergie renouvelable. Elles ont appelé à ce que le programme de travail pour une transition juste respecte les droits humains internationaux et ont exhorté à garantir que les peuples autochtones puissent accéder à toutes les formes de financement climatique.

LES COLLECTIVITES LOCALES ET LES AUTORITÉS MUNICIPALES ont invité les parties à saluer les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur un [rapport spécial](#) consacré au changement climatique et aux villes.

LES ONG DE RECHERCHE ET INDÉPENDANTES ont souligné que la prise de décision devait être fondée sur des données scientifiques solides, y compris les sciences sociales et humaines, ainsi que sur les savoirs autochtones, et ont donné des exemples concrets où ces savoirs étaient pertinents pour les négociations sur le climat.

Les ONG SYNDICALES ont déclaré que cette COP devait placer les travailleurs au centre des discussions sur le climat. Les ONG FÉMININES ET DE GENRE ont dénoncé le meurtre et le silence imposé aux femmes et aux filles par le même système qui a créé la crise climatique et ont appelé à l'adoption d'un plan d'action solide en faveur de l'égalité des sexes.

Les ONG de JEUNESSE ont soutenu un nouvel engagement en matière de financement de l'adaptation et ont exhorté à atténuer l'influence du lobby des combustibles fossiles à travers une politique de la CCNUCC en matière de conflits d'intérêts.

Les ONG représentant les entreprises et l'industrie ont déclaré que l'OMA doit stimuler les investissements privés et ont souligné que des marchés du carbone solides sont essentiels pour favoriser les investissements.

Les ONG environnementales ont déclaré que la « financiarisation » de la vie n'était pas une solution mais un problème, et ont appelé à un financement public du climat basé sur des subventions.

Les ONG d'agriculteurs ont déclaré que l'agriculture recèle un potentiel inexploité en matière d'atténuation et d'adaptation et que le GGA doit refléter la diversité des systèmes agroalimentaires.

Les négociations de fond

Consultations de la présidence sur les CDN, les RBT, l'article 9.1 de l'Accord de Paris et les MURE : Túlio Andrade, président de la COP 30/CMP 20/CMA 7, a invité les délégués à présenter des propositions concrètes pour résoudre les quatre questions à l'examen.

L'AOSIS, soutenue par la NORVÈGE, l'AUSTRALIE et d'autres pays, a proposé un « plan d'action » qui prévoit, entre

autres, que les Parties qui ont soumis des fourchettes de CDN se rapprochent de la limite supérieure de leurs fourchettes et que ces Parties bénéficient d'un soutien pour leur permettre de franchir ce pas, et que les pays donateurs incluent le financement dans leurs CDN.

Les LMDC ont proposé un programme de travail visant à favoriser la discussion sur la relation entre l'article 9.1 de l'Accord de Paris et d'autres parties de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, y compris l'article 3.5 de la CCNUCC (système économique international favorable et ouvert).

L'UE a appelé à approfondir la coopération internationale afin de permettre la transition vers l'abandon des combustibles fossiles, notamment par la coopération sur les mécanismes du marché du carbone et la mise en relation des secteurs privé et public. Le GROUPE AFRICAÏN a suggéré de lancer des travaux sur les accords de partage des charges afin de garantir le soutien à la mise en œuvre des CDN, de traiter la question du coût du capital et de fournir un forum pour examiner les impacts des MURE sur la mise en œuvre des CDN. TUVALU a proposé un dialogue sur les MURE.

Le GIE a soutenu l'adoption d'une feuille de route pour les CDN, qui sera présidée par les présidences de la COP 30 et 31, et qui invite à la soumission volontaire de plans de mise en œuvre sectoriels et de CDN. Le GROUPE ARABE a appelé à l'élaboration d'un plan d'action au titre de l'article 9.1 qui inclut des méthodologies comptables communes et un nouvel objectif de financement de l'adaptation, qui serait mis en œuvre et suivi dans le cadre d'un programme de travail. L'AUSTRALIE a exhorté à se concentrer sur la mise en œuvre du NOCQ, notant que celui-ci intègre l'article 9.1.

Le MEXIQUE a proposé un point à l'ordre du jour sur la réduction de l'écart entre les ambitions et la mise en œuvre, notamment à travers une coopération internationale renforcée, et a déclaré que cela pourrait inclure les quatre éléments en discussion.

Fonds pour la réponse aux pertes et dommages (FRPD) : Un groupe de contact COP/CMA, coprésidé par Daniel Lund (Fidji) et José Delgado (Autriche), a entendu les points de vue des parties sur les éléments d'un projet de décision. Plusieurs parties se sont félicitées de la mise en œuvre rapide du FRPD, y compris le lancement de son premier appel à demandes de financement pour les modalités de mise en œuvre de la Barbade.

Le G-77/CHINE a souligné la nécessité : d'augmenter considérablement les ressources ; de réussir la première reconstitution du FRPD ; et de demander à ce que tous les fonds climatiques disposent de procédures de financement transparentes qui s'appliquent de manière égale à toutes les parties. Les PMA ont demandé : d'exhorter les contributeurs à prendre et à respecter de nouveaux engagements ambitieux, proportionnels aux besoins des pays en développement ; et de donner la priorité à l'élaboration de modalités permettant un décaissement rapide. Décrivant la reconstitution du FRPD comme une priorité majeure pour le groupe, l'AOSIS a souligné la nécessité d'accélérer la mise en place de modalités d'accès direct. Le GROUPE ARABE, avec les PMA et contre l'opposition de l'UE, a appelé à faire référence au paragraphe 16 de la [décision](#) NOCQ concernant une augmentation significative de la fourniture de ressources publiques, notamment par l'intermédiaire des entités opérationnelles du Mécanisme financier.

Le GROUPE AFRICAÏN, l'UE, le CANADA, l'AUSTRALIE et le ROYAUME-UNI ont appelé à une décision brève, laissant au Conseil le temps de faire avancer son mandat.

Fonds d'adaptation (FA) : Au cours des consultations d'information du SBI, les co-moderateurs Isatou Camara (Gambie) et Koosje Beumer-van der Loo (Pays-Bas) ont souligné la nécessité d'examiner la composition du Conseil du Fonds d'adaptation (CFA), les dispositions permettant au FA de servir exclusivement l'Accord de Paris (la transition) et le lancement du cinquième examen du FA. Ils ont noté que les Parties s'accordaient largement sur le maintien de la composition actuelle du Conseil du Fonds d'adaptation, mais qu'elles avaient des opinions divergentes sur la terminologie utilisée pour désigner les membres du Conseil. Les co-moderateurs ont présenté deux documents issus de la SBI 62 : la [note informelle](#) des co-moderateurs et un [document de séance](#) (DS) du G-77/Chine. Ils ont souligné que le DS divisait les points à l'examen en trois annexes, tandis que la note informelle les regroupait tous les trois dans un seul projet de texte de décision.

Le GROUPE AFRICAÏN, soutenu par le GROUPE ARABE, les LMDC et l'AILAC, s'est déclaré prêt à procéder à une

décision sur la transition telle qu'elle est présentée dans l'annexe I du DS. L'UE, la SUISSE, l'Australie et le Royaume-Uni ont souligné que la terminologie relative à l'adhésion fait partie de la transition et doit refléter le libellé de l'Accord de Paris. Ils se sont opposés à la division des questions et ont déclaré que le texte de la décision doit inclure les trois éléments.

Les ONG environnementales ont déploré que les Parties n'aient pas discuté des moyens d'augmenter le financement de l'adaptation et ont exhorté les pays du Nord à payer leur dette climatique, en mettant l'accent sur les finances publiques, et non sur les finances privées ou les marchés du carbone.

Les co-moderateurs élaboreront un projet de texte sur la base des avis des Parties.

Rapports ex ante sur le financement climatique (article 9.5 de l'Accord de Paris) : Au cours de la réunion du groupe de contact COP/CMA, les coprésidentes Isobel Bartholomew (Royaume-Uni) et Elena Cristina Pereira (Honduras) ont invité les Parties à donner leur avis sur les éléments à inclure dans les décisions de la COP et de la CMA sur ce point.

Concernant le texte de la décision de la CMA, le G-77/CHINE a appelé à établir un lien clair entre les articles 9.5 (rapports ex ante sur le financement) et 9.7 (rapports ex post sur le financement). Le GROUPE ARABE, l'AILAC, l'AOSIS et d'autres, contrés par le GIE, le ROYAUME-UNI, le JAPON, le CANADA, la NORVÈGE et d'autres, ont proposé de mettre à jour les types d'informations à inclure dans les communications biennales au titre de l'article 9.5, comme indiqué dans l'annexe à la décision [12/CMA.1](#). Ils ont notamment suggéré des informations ventilées sur le financement de l'adaptation et des pertes et dommages, et sur les calendriers et les destinataires prévus.

Le GIE, l'UE, le CANADA, la NORVÈGE et d'autres ont encouragé toutes les Parties qui fournissent des ressources aux pays en développement à soumettre des communications biennales sur une base volontaire afin de permettre une vision plus claire des flux financiers liés au climat. Le GROUPE ARABE a proposé de formuler des méthodologies comptables pour mesurer le financement climatique et évaluer la mise en œuvre de la décision de tripler les flux financiers liés au climat. Le GROUPE AFRICAÏN et le GROUPE ARABE ont appelé à établir un partage des charges du financement climatique entre les pays développés.

Concernant les éléments à inclure dans une décision de la COP, le G-77/CHINE a réitéré ses propositions dans le cadre de la décision de la CMA. Le KENYA a appelé à un accord de partage des charges du financement climatique pour les pays développés. L'UE a préféré une formulation renvoyant simplement à la décision de la CMA.

Les co-moderateurs ont invité les parties à soumettre des propositions de texte afin d'éclairer l'élaboration du projet de texte.

Programme de travail sur l'atténuation (PTA) : Lors des consultations informelles du SB, les co-moderateurs Ursula Fuentes (Allemagne) et Maesela John Kekana (Afrique du Sud) ont invité les parties à donner leur avis, en particulier sur : les améliorations à apporter au PTA, notamment en ce qui concerne une plateforme numérique ; les principaux résultats des cinquième et sixième dialogues mondiaux et la manière dont ils devraient être formulés ; et la poursuite du PTA. Ils ont renvoyé à leur [note informelle](#) issue de la SB 62, soulignant qu'elle énumère les éléments d'une décision, dont certains sont entre crochets. Les parties ont exprimé des points de vue divergents sur chaque point.

De nombreuses délégations ont remis en question le développement d'une plateforme numérique, soulignant le risque de duplication des plateformes existantes et mettant en garde contre les implications en termes de ressources. L'AOSIS a estimé que le mandat d'échanger des points de vue sur la plateforme numérique avait été rempli lors de la SB 62. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE, soutenue par l'AILAC, a suggéré qu'une telle plateforme pourrait être développée dans le cadre du Programme d'action plutôt que du PTA. Les LMDC ont soutenu la plateforme numérique, l'INDE notant qu'elle pourrait fusionner avec la Plateforme sur les approches non fondées sur le marché (article 6.8 de l'Accord de Paris).

Le GIE, l'Australie, le GROUPE AFRICAÏN, l'AILAC, l'UE, les PMA et d'autres ont mis en avant les messages clés issus des dialogues sur les forêts et les déchets qu'ils souhaitent voir figurer dans la décision. Les PMA ont préféré se contenter de

prendre note des principales conclusions résumées dans le rapport annuel, sans inclure de messages spécifiques.

En ce qui concerne la poursuite du MWP, le GIE, les PMA, l'AOSIS, l'UE et d'autres ont soutenu un échange de vues lors de cette session et un appel à soumissions avant la SB 64. Les PMA et le GROUPE ARABE s'y sont opposés, soulignant que l'examen du PTA est prévu pour 2026, et non pour 2025.

Article 6.4 de l'Accord de Paris (mécanisme de crédit) : Lors des consultations informelles de la CMA co-moderées par Sonam Tashi (Bhoutan), les parties ont échangé leurs points de vue sur les orientations à fournir à l'organe de surveillance (OS), y compris les recommandations contenues dans le rapport annuel du SBM ([FCCC/PA/CMA/2025/12](#)). Le président de l'OS, Martin Hession (Irlande), et la vice-présidente, Maria AlJishi (Arabie saoudite), ont présenté un compte rendu oral des travaux et du rapport de l'organe.

Les parties ont félicité l'OS pour le travail accompli au cours de l'année écoulée, notamment l'adoption de diverses normes méthodologiques. Elles ont exprimé des points de vue divergents sur la transparence des travaux de l'OS et de son groupe d'experts méthodologiques, ainsi que sur la proposition de l'OS de supprimer les limites imposées à la durée du mandat de ses membres, ce qui, selon Mme AlJishi, s'explique par le nombre limité d'experts techniques dans les différentes régions.

L'INDONÉSIE a exprimé ses préoccupations concernant les normes de référence, de fuite et de non-permanence dans le contexte des activités liées à la nature et au secteur foncier, et a appelé à garantir que tous les secteurs puissent générer des réductions d'émissions au titre de l'article 6.4. La SUISSE a déclaré que les normes adoptées n'excluent aucun type de projet.

Le COSTA RICA a demandé au SBM de réexaminer la norme relative au risque d'inversion en ce qui concerne l'horizon fixe de 100 ans pour déterminer le risque d'inversion. L'UE a fait part de ses préoccupations concernant la norme relative au risque d'inversion, appelant à une approche cohérente en matière de post-surveillance et de détermination du risque d'inversion non négligeable. Dans le même contexte, le Royaume-Uni a appelé à garantir des normes solides.

La NORVÈGE, l'UE et la SUISSE ont appelé à prêter attention à la garantie du financement pour le fonctionnement continu du mécanisme prévu à l'article 6.4.

Objectif mondial en matière d'adaptation : Lors des consultations informelles du SB, les co-moderateurs Gao Xiang (Chine) et Tine Kobilšek (Slovénie) ont présenté le mandat visant à conclure les travaux dans le cadre du programme de travail sur les indicateurs et les modalités de la Feuille de route de Bakou pour l'adaptation (FRBA).

Concernant les indicateurs de l'objectif mondial en matière d'adaptation, les pays ont convenu que ceux-ci devraient : être axés sur les parties et non prescriptifs ; mesurer les progrès collectifs plutôt que permettre la comparaison entre les pays ; alimenter le BM, le CTR et les NAP ; ne pas assortir l'aide à l'adaptation de conditions ; rester volontaires ; et éviter de créer de nouvelles charges. Diverses parties ont déploré que certains indicateurs ne soient pas alignés sur les orientations antérieures et l'Accord de Paris et ont proposé la suppression de certains indicateurs. Le GROUPE AFRICAÏN a demandé que les indicateurs permettant de suivre les objectifs thématiques et dimensionnels soient traités séparément, les premiers constituant un menu parmi lequel les pays peuvent choisir et les seconds étant applicables à l'échelle mondiale. L'UE a souligné l'importance de la désagrégation des indicateurs afin de prendre en compte les considérations transversales. Les Parties ont également appelé à la mise en place d'indicateurs mettant en évidence des priorités spécifiques, notamment les écosystèmes montagneux et les enfants et les jeunes.

Concernant les indicateurs permettant de suivre les moyens de mise en œuvre, divers pays en développement ont souligné que le soutien financier et autre serait crucial pour la mise en œuvre des indicateurs. Les PMA, soutenus par le GRUPO SUR, mais contrés par l'UE et le JAPON, ont appelé à tripler le financement de l'adaptation d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2025. Le GROUPE AFRICAÏN, l'AILAC et les LMDC, avec l'opposition du JAPON, ont appelé à supprimer les indicateurs permettant de suivre l'allocation budgétaire nationale, soulignant qu'ils transfèrent la charge du financement de l'adaptation aux pays en développement. Le PAKISTAN, avec le GRUPO SUR, a déclaré que les indicateurs devraient mieux refléter la qualité et l'accès au financement de l'adaptation, en plus de son montant. L'UE et

le JAPON ont appelé à aborder les moyens d'action de manière holistique avec d'autres catalyseurs et, contrés par le GROUPE ARABE, ont insisté pour faire référence à « toutes les sources de financement ».

Les parties étaient en désaccord sur les résultats à atteindre à Belém, sur la suite des travaux après Belém et la FRBA. Le GROUPE AFRICAÏN a déclaré que les travaux techniques sur les indicateurs devraient être complétés par un processus d'affinement politique et, avec le GROUPE ARABE mais avec l'opposition de l'AILAC, de l'UE et de l'AUSTRALIE, entre autres, a proposé la création d'un processus politique de deux ans en vue d'adopter une décision sur les indicateurs lors de la CMA 9 en 2027. Le GROUPE ARABE a expliqué que les indicateurs ne sont pour l'instant « qu'un projet sur le papier » et s'est opposé à l'annexion d'une liste d'indicateurs à toute décision prise lors de la CMA 7/COP 30, jugeant cela prématuré.

Les PMA, soutenus par l'GIE, l'AOSIS, le GRUPO SUR et le CANADA, ont proposé que le Comité d'adaptation prenne l'initiative de l'amélioration technique des indicateurs, notamment par le renforcement des capacités pour inclure les indicateurs dans les RBT. Ils ont également demandé au Groupe d'experts des PMA de fournir des orientations supplémentaires sur l'intégration des indicateurs dans les PNA. Avec la NOUVELLE-ZÉLANDE, le JAPON a suggéré que l'affinement et l'examen des indicateurs puissent avoir lieu dans le cadre de l'examen du cadre GGA après le deuxième BM en 2028. Les PMA ont considéré la FRBA comme le mécanisme permettant aux pays et aux autres parties prenantes de tester et de réviser les indicateurs.

Le CANADA a proposé de poursuivre les travaux sur le concept d'adaptation transformationnelle. Le GROUPE ARABE et l'INDE s'y sont opposés, estimant qu'aucune approche d'adaptation individuelle ne devrait être mise en avant.

Programme de travail sur la transition juste (PTTJ) : Au sein d'un groupe de contact du SB, les coprésidents Federica Fricano (Italie) et Joseph Teo (Singapour) ont fait référence à la [note informelle](#) transmise par la SB 62 et ont proposé de structurer la discussion autour de trois « volets » : les moyens de contextualiser le PTTJ, en tenant particulièrement compte des messages issus des récents dialogues ; les options pour la poursuite de la mise en œuvre du PTTJ ; et un espace réservé à la promotion de la coopération internationale, notamment en abordant les MURE. Les délégués ont commencé par examiner les options pour la poursuite de la mise en œuvre du programme de travail sur la transition juste. Le G-77/CHINE a suggéré de créer un mécanisme de transition juste, dont les fonctions proposées comprendraient l'assistance technique, la coopération internationale et la promotion de partenariats, ainsi que l'évaluation et le soutien pour combler les lacunes de mise en œuvre. Il a suggéré d'inclure une clause provisoire dans la décision de la CMA 7, stipulant qu'un projet de décision sur ce mécanisme doit être élaboré par la SB 64 pour adoption par la CMA 8.

Les PMA, soutenus par le CANADA, ont suggéré d'élaborer un exercice de cartographie des instruments, initiatives et processus pertinents dans le cadre et en dehors de la Convention et de l'Accord de Paris, soulignant que cela était pertinent pour le mécanisme proposé.

La NORVÈGE et le ROYAUME-UNI se sont opposés à la création d'institutions supplémentaires, affirmant qu'il faut au moins cinq ans pour les rendre pleinement opérationnelles, et invoquant le manque de financement des mécanismes existants, ils ont suggéré de s'appuyer sur les dispositions institutionnelles existantes.

Les observateurs ont soutenu la création d'un mécanisme, soulignant la nécessité de le rendre participatif et fondé sur les droits, les ORGANISATIONS DES PEUPLES AUTOCHTONES citant le Réseau de Santiago comme un bon exemple.

Genre : Lors des consultations informelles du SBI, co-moderées par Carol Franco (République dominicaine) et Jared Huntley (Australie), le Secrétariat a brièvement les travaux menés au cours de l'année écoulée et a invité les parties à examiner le rapport sur la composition par genre ([FCCC/CP/2025/4](#)) et le rapport de synthèse sur les progrès réalisés dans l'intégration d'une perspective de genre dans les processus des organes constitués ([FCCC/CP/2025/6](#)). Se référant à un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités mandatées, contenu dans le rapport sur la composition par genre, les parties

ont identifié les priorités pour la suite des travaux, notamment : renforcer le suivi et la communication d'informations sur les femmes occupant des postes de direction dans le cadre du processus de la CCNUCC ; encourager les activités d'échange de connaissances entre les membres du personnel du Secrétariat dans tous les domaines thématiques ; et partager les informations sur les efforts visant à soutenir la mise en œuvre d'activités visant à renforcer les synergies avec d'autres entités et processus des Nations unies.

Les parties ont chargé les co-moderateurs d'élaborer un texte simplifié s'appuyant sur la [note informelle](#) de la SBI 62 et le [résumé informel](#) de l'atelier interessions qui s'est tenu en septembre 2025. Plusieurs groupes et parties ont également demandé aux co-moderateurs de recommander un nouveau calendrier de résultats à atteindre, aligné sur les principaux résultats de la CCNUCC. L'UE a noté que 92 parties ont approuvé une [déclaration sur le genre et l'action climatique](#), témoignant d'une large ambition d'adopter le plan d'action pour l'égalité des sexes lors de la COP 30.

Les discussions se sont poursuivies dans un cadre de consultations informelles.

Recherche et observation systématique : Lors des consultations informelles du SBSTA, les co-moderateurs Patricia Nyinguro (Kenya) et Frank McGovern (Irlande) ont invité les parties à donner leur avis sur le contenu du projet de conclusions. Les parties ont salué le dialogue qui s'est tenu lors de la Journée de l'information sur la Terre, le 10 novembre.

L'UE a suggéré d'élaborer un texte d'introduction qui évoque l'idée que la COP 30 est la « COP de la vérité », en soulignant l'importance de la science. Soutenue par la NORVÈGE et le ROYAUME-UNI, mais opposée par le GROUPE ARABE et l'INDE, elle a suggéré de souligner le rôle du GIEC dans le développement d'une science solide et l'élaboration de l'Accord de Paris il y a dix ans. L'UE a, en outre, noté avec préoccupation les défis auxquels est confronté le Système mondial d'observation du climat (SMOC) et, avec l'AOSIS, le CHILI, l'GIE, les FIDJI, le SÉNÉGAL et le ROYAUME-UNI, a réitéré ses appels en faveur d'un soutien international et durable aux systèmes d'observation de la Terre.

L'UE a salué [la mise à jour du rapport de l'Organisation météorologique mondiale \(OMM\) sur l'état du climat](#), qui indique que 2025 est en passe d'être l'année la plus chaude jamais enregistrée après trois années consécutives de températures record. Le GROUPE ARABE et l'INDE ont estimé que la déclaration concernant les températures record en 2025 était « tout simplement trompeuse ». Ils ont souligné que le SBSTA devait respecter l'intégrité scientifique et ne pas « se livrer à une rhétorique alarmiste scientifiquement inexacte et trompeuse », et qu'ils ne pouvaient pas soutenir l'inclusion d'une mention du réchauffement de 1,5°C dans le chapeau.

Les co-moderateurs élaboreront une note informelle.

Dans les couloirs

Alors que les délégués se précipitaient à travers le site lors d'une première journée chargée de négociations de fond, le nombre de pas qu'ils ont effectués dépassait de loin les progrès réalisés dans les salles. Les discussions sur le programme de travail en matière d'atténuation sont restées plus figées que jamais. « Mais c'est normal à ce stade », a fait remarquer un délégué chevronné.

Les observateurs ont été plus surpris de voir certains pays en développement suggérer de reporter l'adoption des indicateurs permettant de suivre l'objectif mondial en matière d'adaptation, largement considéré comme le principal résultat de la réunion de Belém. Certains ont émis l'hypothèse que cela avait moins à voir avec les indicateurs en tant que tels qu'avec la pression exercée par les pays en développement pour tripler le financement de l'adaptation.

Les négociations se poursuivent également au sein du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres, l'Australie et la Turquie maintenant leur candidature pour accueillir la COP 31. Cela a rendu d'autant plus remarquable l'annonce par la région africaine de son soutien à la candidature de l'Éthiopie pour accueillir la COP 32 en 2027.

Alors que de nombreux délégués avaient déjà quitté les lieux pour la nuit, la nouvelle s'est répandue que des militants avaient pris d'assaut la Zone bleue, entraînant l'évacuation des personnes qui se trouvaient encore dans le lieu de la conférence.